

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Club Des Amis Halte Scolaire inc.		Date d'inspection Le 15 janvier 2026
Nom de l'établissement Club Des Amis 7		Numéro de permis 2011773
Adresse 980 Vanier Boulevard Bathurst NB E2A 3N2		Numéro de téléphone (506) 547-0085
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 53	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE
Personnel SGE Venessa Sullivan	Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	03 févr. 2026	
Commentaires: Le certificat de premiers soins d'un éducateur n'est pas valide. Une liste de formateur agréés en premier soins a été fournie. L'éducateur devra s'inscrire à un cours avec un formateur agréé et fournir la date du cours à l'inspectrice.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (ii) ses compétences, y compris le certificat et la formation que prévoit l'alinéa 11b) ou c).	24(1)(c)(ii)	03 févr. 2026	
Commentaires: La preuve d'inscription au cours de 90hrs doit être ajouté au dossier d'un éducateur.			

Commentaires généraux
Le ratio personnel-enfant fut respecté pendant la visite. La révision et explication du formulaire de rapport d'incident lorsque survient un incident devant être signalé, il fut clarifié lesquels des incidents qui se doivent d'être rapportés et également le fait que ce rapport doit être envoyé au Ministère dans les 24heures suivants l'incident. Une discussion a également eu lieu avec la directrice concernant l'accomplissement des heures de formation professionnelle. Les éducateurs sont en bonne voie pour avoir complété les heures de formation professionnelle nécessaires avant la date d'expiration du permis en février. Une copie du relevé des heures de formation professionnelle sera envoyée à l'inspection une fois celles-ci terminées. Les médicaments, l'aire de jeux extérieur et le matériel qui se trouve seront vérifiés lors de l'inspection de suivi.

original signé par
Venessa Sullivan

Le 15 janvier 2026

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Date

original signé par
Marc André Boudreau

Le 15 janvier 2026

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"